BE CYCLIST.

Plan d'Action pour la Promotion du Vélo du gouvernement fédéral 2021 – 2024

Introduction

Pourquoi le gouvernement veut promouvoir le vélo

Le vélo est un mode de déplacement écologique, efficace, économe et rapide. Ses avantages sont tant individuels que sociétaux.

Les avantages individuels du vélo

Le vélo est un mode de déplacement qui améliore la santé physique et mentale :

- Il prévient des maladies cardiovasculaires ;

- Sa pratique rend heureux ! En effet, les exercices physiques libèrent jusqu'à dix fois la quantité normale d'endorphines produites par notre corps. C'est pourquoi on recommande souvent aux personnes légèrement déprimées de reprendre une activité physique : la marche et le vélo sont les deux activités accessibles à quasiment tout le monde.

Le vélo est aussi un mode de déplacement rapide, plus particulièrement en zone urbaine ou sur des distances jusqu'à 5 km.

Enfin le vélo permet de faire des économies car après la marche il est le mode de déplacement le moins cher.

Les avantages du vélo pour la société

Améliorant la santé physique et meutale de ses utilisateurs, le vélo contribue donc à des économies importantes en dépenses de soins de santé ;

Comme mode de déplacement non polluant, il contribue à une meilleure qualité de l'air ;

Le vélo a besoin de peu de place, tant pour ses déplacements que pour son stationnement : il permet de réduire les embouteillages en milieu urbain et la pollution que ceux-ci génèrent ;

Le vélo est un incontournable de la lutte contre les changements climatiques ;

Le vélo crée de nombreux emplois dans différents secteurs de l'économie : de la vente à l'entretien, de la création à la commercialisation de produits dérivés, la formation, les livraisons, le secteur du tourisme, etc.

L'usage du vélo permet de faire des économies tant pour les cyclistes que pour la société.

La plus-value du vélo mérite donc une stimulation active de son usage. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer en la matière.

Bref rappel historique et du cadre de la démarche entamée

Sommaire du projet

Dans son Accord de gouvernement, le Gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif de réaliser un transfert modal ambitieux. La mobilité active et le vélo en particulier jouent un rôle central dans cette démarche.

Vu les effets positifs sur la santé, l'economie et le climat, l'ensemble des membres du gouvernement ont collaboré pour concevoir un Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, à l'image de ce qui se fait dans d'autres Régions ou Pays européens.

Be Cyclist, le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, est constitué de mesures uniquement basées sur des compétences fédérales, chacune dans les compétences de son ou sa Ministre ou Secrétaire d'Etat.

Chaque ministre et secrétaire d'Etat veillera sur l'approbation nécessaire et la mise en œuvre de ses mesures. Le Plan lui-même porte le caractère d'une déclaration d'intention.

Les mesures ont été rassemblées, structurées et planifiées de façon à constituer un plan 2021-2024. Le Plan sera évalué une fois par an, en septembre. A cette occasion, de nouvelles mesures pourront y être incluses. Par conséquent, le Plan sera complété en 2022 et en 2023. Un rapport d'évaluation final accompagnera la dernière évaluation en 2023.

Quand nécessaire ou justifié par la répartition des compétences, les mesures constituant le Plan sont le résultat de concertations et collaborations entre plusieurs membres du gouvernement.

Pour fédérer, faire connaître et rendre visible le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, un logo a été créé et un nom générique imaginé : Be Cyclist.

Objectif du Plan d'Action pour la Promotion du Vélo

La politique vélo menée par le gouvernement vise à stimuler les déplacements au quotidien ; elle envisage le vélo comme un mode de déplacement valable et fonctionnel. Des aspects récréatifs ou sportifs peuvent en faire partie mais ils ne jouent pas un rôle central dans cette approche.

La politique vélo fédérale vise à conscientiser et à renforcer l'image positive du vélo comme moyen de déplacement quotidien. Le vélo est considéré et présenté comme moyen de déplacement pour tous les publics : enfants, adultes et seniors, hommes et femmes, employé.e.s, cyclistes expérimenté.e.s et novices.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a choisi de s'appuyer sur un Plan d'Action pour la Promotion du Vélo sur la base de ses compétences fédérales. Ce Plan doit permettre la réalisation d'un saut d'échelle dans le développement de l'usage du vélo car de nombreuses occasions de passer à la vitesse supérieure existent aussi à l'échelon fédéral.

Chaque Ministre et Secrétaire d'Etat disposant de leviers pour favoriser la pratique du vélo dans ses compétences propres, ces leviers ont été listés et insérés dans le Plan par le biais de mesures concrètes, positives et stimulantes.
Se déplacer à vélo doit être possible, accessible, sûr et évident pour toutes et tous.

Format du Plan

Le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo centralisant les projets émanant des membres du gouvernement, sa mise en œuvre se fera de manière structurée et planifiée sur une période allant de 2021 à 2024.

Le Plan a un objectif global : faciliter et encourager davantage de déplacements à vélo. Toutes les mesures qui constituent ce Plan se veulent positives et encourageantes. Elles réposent sur **trois axes :**

1. À vélo, tout simplement : Faciliter l'accès pratique
(pour mettre plus de gens en selle)

2. + sûr sur la route : Améliorer l'infrastructure
(en offrant plus de sécurité ou de confort) ;

3. Tou.te.s à vélo : Rendre l'option vélo évidente et normale
(parfois en jouant sur le côté symbolique) ;

En outre, il existe des mesures de renforcement.

Les mesures du Plan d'Action pour la Promotion du Vélo

Le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo comporte 52 mesures au total.
Le Premier Ministre soutient le Plan.

1. À vélo, tout simplement

Faciliter l'accès pratique (pour mettre plus de gens en selle)

1. **Etudier une optimisation de l'indemnité vélo pour les trajets domicile – lieu de travail en Belgique** Ministres de la Mobilité (Gilkinet), des Finances (Van Peteghem), des Affaires sociales (Vandenbroucke) et du Travail (Dermagne)

2. **Etudier la création d'un registre central de vélos pour intensifier la lutte contre le vol**
Ministres de la Mobilité (Gilkinet), de l'Intérieur (Verlinden) et de la Justice (Van Quickenborne)

3. **Prendre des mesures contre la vente de vélos volés**
Ministre de la Justice (Van Quickenborne)

4. **Mettre à jour le "Manuel Vol de vélo"** Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

5. **Inclure la lutte contre le vol de vélos dans la nouvelle version de la note-cadre de sécurité intégrale**
Ministre de la Mobilité (Gilkinet), de la Justice (Van Quickenborne) et de l'Intérieur (Verlinden)

6. **Adapter le Code de la Route** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

7. **Mettre en place un réseau de "Mobility Managers" (au sein de la Fonction publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

8. **Organiser un sondage auprès des membres du personnel concernant les besoins en installations (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

9. **Etudier comment combiner l'indemnité km vélo avec d'autres moyens de transport tels que les transports en commun et la marche à pied (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

10. **Mettre en place un système de leasing vélos via un salaire flexible (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

11. **Mettre à disposition du matériel approprié via FED+ (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

12. **Créer une fiche d'accessibilité pour chaque quartier militaire**
Ministre de la Défense (Dedonder)

13. **Elargir (pour les quartiers militaires) la notion de trajet domicile-lieu de travail pour le calcul de l'indemnité vélo** Ministre de la Défense (Dedonder)

14. **Prendre en compte l'accès pour les cyclistes lors de la construction de nouveaux quartiers militaires** Ministre de la Défense (Dedonder)

15. **Faciliter l'accès à un vélo électrique pour les membres de la police intégrée**
Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

16. **Inclure le Plan Vélo dans les contrats de gestion avec le CEN, l'ONDRAF/NIRAS et l'IRE** Ministre de l'Energie (Van der Straeten)

17. **Lancer avec Fedasil des projets en lien avec vélo**
Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

18. **Assurer une offre de base au sein de Fedasil** Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

1. À vélo, tout simplement

1. Etudier une optimisation de l'indemnité vélo pour les trajets domicile – lieu de travail en Belgique Ministres de la Mobilité (Gilkinet), des Finances (Van Peteghem), des Affaires sociales (Vandenbroucke) et du Travail (Dermagne)

L'Accord de Gouvernement prévoit que « Les travailleurs qui font le trajet de leur domicile à leur lieu de travail à vélo ou avec un vélo électrique recevront une indemnité vélo, dans le respect de la concertation sociale. » Afin d'initier une prise de décision dans ce sens, le Ministre Gilkinet a saisi le Conseil National du Travail et le Conseil Central de l'Economie pour initier le dialogue en leur demandant de formuler un avis. En fonction de cet avis et des budgets disponibles, les mesures nécessaires seront mises en œuvre pour encourager travailleurs et employeurs à favoriser l'utilisation du vélo comme mode de transport dans le cadre professionnel.

En parallèle à une éventuelle extension de la portée de l'indemnité kilométrique, une augmentation de l'exonération fiscale sera étudiée. En effet, la popularité des vélos plus chers comme les speed pedelecs a augmenté les dépenses de certains employés qui se rendent au travail à vélo. Ceci est reconnu par le législateur, qui a adopté une proposition de résolution le 09/07/2020 visant à étudier si une augmentation (art. 38, §1, 14°, a, CIR92) était souhaitable.

Il est envisagé de donner une suite à cette démarche. On étudiera les effets qu'aurait une augmentation de l'exonération fiscale de l'indemnité km vélo. Conformément aux résultat de cette analyse et en fonction des budgets disponibles, l'augmentation de l'exonération fiscale pour l'indemnité km vélo sera prise en considération.

Cette mesure touche à plusieurs compétences: Fiscalité (Ministre des Finances), aspect salarial (ministre de l'Economie et du Travail), cotisations sociales (Ministre des Affaires sociales) et Mobilité (Ministre de la Mobilité).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Plus d'employé.es prennent le vélo pour se rendre au travail.

Indicateur d'évaluation

- Généralisation de l'indemnité à tous les secteurs ;
- Nombre de secteurs économiques qui offrent l'indemnité kilométrique.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. Etudier la création d'un registre central de vélos pour intensifier la lutte contre le vol

Ministres de la Mobilité (Gilkinet), de l'Intérieur (Verlinden) et de la Justice (Van Quickenborne)

L'Accord de gouvernement précise : « La lutte contre les vols de vélos sera intensifiée et un registre central des vélos sera mis en place sur une base volontaire. ». Pour réaliser cet objectif, le Ministre de la Mobilité a mis sur pied un comité de pilotage avec les cabinets Verlinden et Van Quickenborne, et aussi avec les Ministres de la Mobilité des trois Régions. L'objectif est de créer, pour tout le pays, un système électronique inspiré d'autres systèmes existants (tels que MyBike.brussels), avec une base de données centrale gérée par le niveau fédéral.

Le projet est en cours de développement, la concrétisation se fait par étapes. Au début de 2021, Vias Institute a été chargé par le Ministre Gilkinet d'accompagner ce dossier avec de l'aide pratique et avec son expertise au niveau du contenu. Les résultats de cette étude sont attendus à l'automne 2021 et permettront d'avancer dans ce dossier en fonction des budgets disponibles.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Le nombre de vols de vélo (déclarés) diminue.

Indicateur d'évaluation

- Création d'une base de données et d'un système électronique basé sur l'attribution de numéros uniques à chaque vélo ;

- Nombre de vélos inscrits.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

3. Prendre des mesures contre la vente de vélos volés

Ministre de la Justice (Van Quickenborne)

L'éventuelle introduction d'une plateforme fédérale d'enregistrement à l'instar de l'initiative de la Région bruxelloise MyBike.brussels ouvre la porte à une analyse de ce que l'on peut faire contre la revente de vélos volés via des sites internet de seconde main, des marchés aux puces, ... La cellule stratégique du Ministre de la Justice soutient le projet d'enregistrement volontaire des vélos type « MyBike ».
Nous étudions ce qui peut être fait à ce sujet en coopération avec l'Institut Vias. Nous nous intéressons également aux Pays-Bas, où il existe déjà un registre des vols de vélos.

Les voleurs de vélos utilisent volontiers les sites web d'occasion pour vendre les vélos volés.
Un exemple de question de recherche pourrait être : faut-il prendre une initiative législative lorsque l'on veut exiger que lors de la vente d'un vélo, un contrôle soit effectué par une éventuelle plateforme d'enregistrement fédérale telle que MyBike.brussels à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, pour savoir si le vélo est déclaré comme volé ou non.

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Davantage de signalements de vols (manque d'engouement des citoyens actuellement).

Indicateur d'évaluation
• Augmentation des déclarations de vol. Une plateforme fédérale d'enregistrement à l'instar de l'initiative de la Région bruxelloise MyBike.brussels peut également renforcer cette démarche. Ceux qui disposent d'un numéro unique peuvent déclarer leur vélo comme volé.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
		x	x

4. Mettre à jour le "Manuel Vol de vélo" Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

Mise à jour du document « Manuel vol de vélo » :
- analyse du phénomène de vol de vélo ;
- mise à jour des conseils de prévention, adaptés à l'évolution de la situation (par exemple l'essor du vélo électrique) ;
- collecter et communiquer des bonnes pratiques innovantes (locales et internationales).

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Sensibilisation citoyenne : prévention du vol de vélos.

Indicateur d'évaluation
• Analyse de l'impact (= portée) des conseils de prévention et la diffusion des bonnes pratiques.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

5. Inclure la lutte contre le vol de vélos dans la nouvelle version de la note-cadre de sécurité intégrale

Ministre de la Mobilité (Gilkinet), de la Justice (Van Quickenborne) et de l'Intérieur (Verlinden)

L'ambition - fédérale mais aussi régionale - d'intensifier la lutte contre le vol de vélos figure dans la nouvelle version de la note-cadre de sécurité intégrale.
La note-cadre de sécurité intégrale (NCSI) constitue une politique stratégique et un cadre de référence pour tous les acteurs qui peuvent contribuer à une approche efficace de la sécurité en raison de leurs pouvoirs et responsabilités ou de leurs objectifs sociaux. En d'autres termes, la NCSI est un document politique qui lie l'ensemble du gouvernement fédéral et les gouvernements des entités fédérées, chacun en ce qui le concerne et dans les limites de ses propres compétences. C'est sur la base de la note-cadre que, entre autres, le plan de sécurité national est élaboré par la police fédérale.

La nouvelle NCSI est en cours d'élaboration et entrera en vigueur à partir de 2022.

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Souligner l'importance de la lutte contre le vol de vélos.

Indicateur d'évaluation
• Le nombre de procureurs qui ont intégré cette approche dans leurs contacts avec la police.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

6. Adapter le Code de la Route Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Le code de la route sera revu pour encourager les modes de déplacements actifs (dont le vélo). Des contacts seront pris pour organiser un screening afin d'arriver à des propositions d'adaptation concrètes.

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Plus de personnes font le choix du vélo pour leurs déplacement car les modifications apportées au Code de la route renforcent la sécurité des cyclistes.

Indicateur d'évaluation
• Nombre de modifications du Code de la Route qui encouragent les modes de déplacements actifs (dont le vélo).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

7. Mettre en place un réseau de "Mobility Managers" (au sein de la Fonction publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Un.e responsable Mobilité par département sera désigné.e. Il s'agit d'un rôle, pas d'une fonction à part entière. Cette personne sera un premier point de contact pour la mise en œuvre des mesures et l'exécution des décisions. Ce réseau se réunira mensuellement et servira de caisse de résonance, d'échange de bonnes pratiques et d'accompagnement de BOSA dans l'élaboration de la politique vélo pour les fonctionnaires fédéraux. Ces personnes sont toutes formées et suivent les évolutions réglementaires, sociales et autres pertinentes qui peuvent présenter des opportunités.
Le SPF BOSA assure la coordination de ce réseau.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Identification des besoins partagés et des opportunités ;
- Partager et étendre les bonnes pratiques.

Indicateur d'évaluation
- PV de la réunion ;
- Ratio indemnité km vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

8. Organiser un sondage auprès des membres du personnel concernant les besoins en installations (au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Dans le cadre de l'enquête obligatoire auprès des entreprises bruxelloises sur le plan de transport d'entreprise, chaque membre du personnel des institutions sera invité à répondre à un certain nombre de questions spécifiques sur l'infrastructure cyclable.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Amélioration des infrastructures ;
- Implication du personnel.

Indicateur d'évaluation
- Evolution de l'infrastructure par une répétition de l'enquête ;
- Ratio allocations vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

1. À vélo, tout simplement

9. Etudier comment combiner l'indemnité km vélo avec d'autres moyens de transport tels que les transports en commun et la marche à pied (au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Les possibilités de combiner l'indemnité vélo avec d'autres modes de transport tels que les transports publics et la marche sont à l'étude.

L'intention est que les membres du personnel puissent composer leurs trajets de manière plus flexible. Ceux qui parcourent une partie du trajet à vélo ou à pied et l'autre partie en transports en commun seront alors remboursés pour l'intégralité du trajet et pas seulement pour une partie de celui-ci.

Le projet pilote actuel de la SNCB (coordonné par le SPF BOSA) pour travailler avec des abonnements flexibles sera un levier important à cet égard.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Plus de membres du personnel utiliseront le vélo pour (une partie de) leur trajet domicile-travail.

Indicateur d'évaluation
- Ratio allocations vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

10. Mettre en place un système de leasing vélos via un salaire flexible (au sein de la Fonction publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Les membres du personnel auront le choix d'utiliser une partie spécifique de leur rémunération (ex : prime brute de fin d'année) pour bénéficier d'un leasing vélo, électrique ou non, pendant un certain nombre d'années. L'avantage pour le membre du personnel est que le montant brut peut être utilisé comme budget. Le vélo en leasing doit alors également être utilisé pour (une partie) du trajet domicile-travail, en règle générale au moins 20 %, répartis sur toute l'année.

Pour cela, la réglementation concernant ces éléments de rémunération spécifiques doit être adaptée. En outre, un outil de sélection lié au moteur salarial de Persopoint est également nécessaire.

Enfin, un contrat (cadre) sera conclu à cet effet. L'intention est que les membres du personnel puissent se rendre chez un vélociste dans leur propre région et que l'entretien et l'assurance soient également intégrés dans l'accord.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Davantage de membres du personnel utiliseront le vélo pour (une partie de) leur trajet domicile-travail, car au moins 20 % du trajet total domicile-travail (étalé dans le temps) doit être effectué avec le vélo loué ;

- Les membres du personnel pourront acheter un vélo à moindre coût car ils pourront dépenser le montant brut de l'élément de rémunération au lieu du montant net.

Indicateur d'évaluation
- Ratio allocations vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

11. Mettre à disposition du matériel approprié via FED+ (au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Les membres du personnel au niveau fédéral ont une carte d'avantages FED+ qui leur permet d'obtenir une réduction sur de nombreux achats. Le SPF BOSA recherchera spécifiquement des fournisseurs dans les segments concernés afin de garantir une offre dans le domaine du vélo et des accessoires vélo.

La possibilité d'acheter les articles suivants à prix réduit sera intégrée :
- Vélo (électrique)
- Assurance contre le vol
- Equipement (casque, veste, kit de réparation, gourde, ...)

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Plus de membres du personnel utiliseront le vélo pour (une partie de) leur trajet domicile-travail.

Indicateur d'évaluation
- Ratio allocations vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail) ;

- Utilisation de la remise offerte via la plateforme FED+.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

12. Créer une fiche d'accessibilité pour chaque quartier militaire
Ministre de la Défense (Dedonder)

Pour chaque quartier, le service local d'éco-mobilité réalise une étude d'accessibilité afin de cartographier l'offre de services pour la mobilité depuis, vers et au sein du quartier. Pour chaque quartier, un plan d'accessibilité est établi afin de donner au personnel ou aux visiteurs un aperçu des possibilités d'accès au quartier. La fiche d'accessibilité contient un plan de situation du quartier et de ses environs immédiats, avec les principaux points d'intérêt et des informations de base concernant les transports publics et les éventuels itinéraires cyclables : toutes les pistes cyclables et les éventuels abris pour vélos doivent être indiqués.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Augmentation du nombre d'utilisateurs du vélo

Indicateur d'évaluation
- Nombre de demandeurs de l'indemnité vélo

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

13. Elargir (pour les quartiers militaires) la notion de trajet domicile-lieu de travail pour le calcul de l'indemnité vélo Ministre de la Défense (Dedonder)

La notion de trajet domicile-lieu de travail est élargie. Non seulement la distance entre le domicile et l'entrée du quartier est prise en compte, mais aussi la distance entre l'entrée du quartier et le lieu de travail effectif.

Cela signifie que le fait de travailler dans un bureau satellite situé à proximité donne également droit à une indemnité vélo, ce qui peut constituer une incitation supplémentaire à s'y rendre à vélo.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Augmentation du nombre d'utilisateurs du vélo.

Indicateur d'évaluation
- Nombre de demandeurs de l'indemnité vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

14. Prendre en compte l'accès pour les cyclistes lors de la construction de nouveaux quartiers militaires Ministre de la Défense (Dedonder)

Les accès aux quartiers militaires (corps de garde) sont améliorés en tenant compte des usagers faibles de la route. Par exemple : à l'Ecole royale militaire, l'accès pour les cyclistes et les voitures est déjà séparé et des tourniquets spéciaux pour les cyclistes ont été installés. Cela est déjà également rendu possible dans certains quartiers dans lesquels la garde a été externalisée. Cela pourra d'office être pris en compte lors de la construction de nouveaux quartiers.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Augmentation du nombre d'utilisateurs du vélo.

Indicateur d'évaluation
- Nombre de demandeurs de l'indemnité vélo ;

- Nombre d'accès adaptés aux vélos.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

15. Faciliter l'accès à un vélo électrique pour les membres de la police intégrée

Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

Récemment, le service social de la police a conclu une convention avec un distributeur de vélos électriques. Cela permet aux membres de la police intégrée d'acheter un vélo électrique à prix réduit. Le leasing de vélos reste exclu pour le moment, mais l'initiative de la ministre De Sutter au sein de la fonction publique sera suivie de près.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- De plus en plus d'employés de la PI se déplacent à vélo.

Indicateur d'évaluation

- Nombre d'employés qui achètent un vélo électrique avec une réduction.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

16. Inclure le Plan Vélo dans les contrats de gestion avec le CEN, l'ONDRAF/NIRAS et l'IRE

Ministre de l'Energie (Van der Straeten)

Inclure dans les futurs contrats de gestion avec les établissements nucléaires sous tutelle (partagée) de la ministre de l'Énergie que le CEN (Mol), l'ONDRAF/NIRAS (Dessel) et l'IRE (Fleurus) doivent offrir à leurs personnels un cadre ambitieux pour une politique vélo. Élaboration d'un plan de déplacement favorable au vélo, normes minimales de stationnements sécurisés des vélos dans les bâtiments, intégration du vélo au travail (fournir des vélos de service pour les trajets courts), une simplification des processus administratifs pour le remboursement de l'indemnité vélo (en combinaison avec le remboursement des transports publics).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Encourager l'utilisation du vélo.

Indicateur d'évaluation

- Plus de déplacements du personnel à vélo ;

- l'indemnité km vélo est accordée plus souvent.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

1. À vélo, tout simplement

17. Lancer avec Fedasil des projets en lien avec vélo

Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

Fedasil lancera au moins 5 projets (locaux ou nationaux) en lien avec le vélo. Par exemple, le vélo est encouragé pour les résidents des centres d'accueil. Cette mesure sera financée par des appels à projets et par des fonds externes. Aucun budget sera demandé.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Stimuler et sensibiliser les résidents du centre d'accueil.

Indicateur d'évaluation

- Démarrer 5 projets.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

18. Assurer une offre de base au sein de Fedasil

Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

Fedasil fournira une gamme de base de vélos pour les résidents dans chaque centre d'accueil, en fonction des besoins. Cette mesure sera financée par des dons et par la collaboration avec des partenaires externes. Aucun budget sera demandé.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Accès au vélo pour chaque résident.

Indicateur d'évaluation

- Une offre de base dans chaque centre d'accueil.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. + sûr sur la route

Améliorer l'infrastructure (en offrant plus de sécurité ou de confort)

1. **Améliorer la combinaison vélo & train par la SNCB** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

2. **Faciliter l'aménagement de cycloroutes le long des rails (Infrabel et SNCB)** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

3. **Beliris – Développer le réseau Vélo+ du plan de mobilité GoodMove de la Région de Bruxelles-Capitale** Ministre en charge de Beliris (Lalieux)

4. **Mettre en place des actions concernant les comportements de conduite et de stationnement des opérateurs de colis** Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)

5. **Indiquer plus clairement dans les polices d'assurance quand le vélo est « co-assuré »** Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

6. **Identifier des pistes pour rendre les déplacements à vélo plus sûrs dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux de la Sécurité Routière** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

7. **Veiller au vélo sur le lieu de travail : sécurité et bien-être** Ministre de l'Economie et du Travail (Dermagne)

8. **Lancer une étude par quartier militaire afin d'envisager l'installation de bornes de chargement pour les vélos électriques** Ministre de la Défense (Dedonder)

9. **Mieux intégrer la dimension vélo dans les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments** Secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments (Michel)

10. **Obtenir une vue d'ensemble de l'infrastructure existante (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

11 **Créer et améliorer l'offre de parking pour les vélos au Théâtre Royal de la Monnaie (TRM)** Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

12. **Etudier les possibilités de création et amélioration de l'offre de parking pour les vélos à BOZAR** Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

2. + sûr sur la route

1. Améliorer la combinaison vélo & train par la SNCB Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Le vélo est le mode de transport idéal à combiner avec le train pour une mobilité plus durable. Afin de faciliter encore plus cette combinaison gagnante, seront améliorés a) le stationnement vélo dans les gares, b) le transport de vélos en train, c) la mise à disposition de vélos partagés dans les gares d'arrivée, d) l'information et la communication, e) le déploiement des Points Vélo

Suite à la demande du Ministre Gilkinet, la SNCB a réfléchi sur une nouvelle stratégie vélo & train et l'a validée en juin 2021. Elle comprend une vision intégrale sur tous les aspects, des objectifs à moyen terme et une série de quick wins pour l'été 2021. Pour une série d'éléments, la stratégie reste à concrétiser. Dorénavant, il s'agit d'aller plus loin dans la concrétisation de la vision pendant la législature actuelle.

En parallèle, les négociations sont en cours entre le Ministre Gilkinet et la SNCB pour le futur Contrat de Service Public, dans lequel seront ancrés des objectifs clairs et ambitieux en matière de vélo.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Plus de voyageurs combinent le vélo et le train.

Indicateur d'évaluation

- Augmentation de places de parkings vélo, de l'espace disponible pour les vélos dans les trains, du nombre de stations équipées de vélos partagés, du nombre de pictogrammes collés aux voitures, du nombre de Points Vélo ;

- Site web amélioré et création d'une app pour mieux renseigner les voyageurs qui veulent combiner vélo & train.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. + sûr sur la route

2. Faciliter l'aménagement de cycloroutes le long des rails (Infrabel et SNCB) Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

A l'exception du fonds Beliris, le niveau fédéral n'est pas compétent pour aménager des cycloroutes. Par contre, en tant que propriétaire foncier (via Infrabel et la SNCB), il est en mesure de faciliter indirectement ces cycloroutes le long des rails. L'objectif est de conscientiser les deux entreprises ferroviaires, de rendre visible le travail déjà effectué et de faciliter activement les projets d'aménagement à venir. Pour ceci, il est prévu de a) créer une carte pour visualiser toutes les cycloroutes qui ont été aménagées grâce à Infrabel et à la SNCB jusqu'ici, b) organiser un échange entre les deux entreprises d'un côté, et des membres de la Commission Vélo fédérale de l'autre (dont sont membres les managers vélo des trois Régions) afin de mieux comprendre les besoins des parties concernées et de mieux organiser le travail à l'avenir.

Concrètement, il s'agit de consolider les contacts entre les deux entreprises ferroviaires et les trois Régions, en proposant, par exemple, un modèle de convention et/ou en désignant des personnes de contact.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- L'aménagement de cycloroutes le long des rails sera plus facile.

Indicateur d'évaluation
- Critères et procédures plus clairs, personnes de contact, modèles de convention ;

- Nombre de km de cycloroutes qui seront aménagées par les autorités publiques compétentes.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

3. Beliris – Développer le réseau Vélo+ du plan de mobilité GoodMove de la Région de Bruxelles-Capitale Ministre en charge de Beliris (Lalieux)

Dans le cadre de l'accord de Coopération Beliris entre l'Etat Fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale, le fonds fédéral Beliris finance la réalisation de voies cyclo-piétonnes le long des voies de chemin de fer conformément aux priorités fixées par la Région de Bruxelles-Capitale.

Indicateur d'évaluation de la mesure
- Fréquentation des voies cyclo-piétonnes à l'aide de compteur de passage, quantifier l'évolution de la part des déplacements domicile - travail à vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. + sûr sur la route

4. Mettre en place des actions concernant les comportements de conduite et de stationnement des opérateurs de colis

Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)

La demande croissante de colis signifie que des milliers de coursiers sont sur la route chaque jour. Nous voyons dans les chiffres des accidents beaucoup de ces véhicules impliqués. Cela s'explique en partie par le fait qu'il y a peu ou pas de culture de formation (obligatoire) dans ce secteur, contrairement au secteur strictement réglementé du transport lourd et des camions avec le code 95. Dans le même ordre d'idée, certains fournisseurs de colis se garent sur la piste cyclable. En conséquence, les cyclistes sont obligés de s'engager sur la route, ce qui peut entraîner des situations dangereuses. En collaboration avec diverses organisations, nous souhaitons mettre en place des actions avec le secteur concernant le comportement de conduite et de stationnement des opérateurs de colis. Nous visons une couverture nationale à travers des initiatives pour Bruxelles, la Flandre et la Wallonie. Ces actions peuvent être très diverses, allant de l'organisation de tables rondes pour discuter avec le secteur à la sensibilisation des conducteurs via les opérateurs de colis.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Identification des besoins et opportunités partagés ;
- Partage et extension des bonnes pratiques.

Indicateur d'évaluation

- PV de la réunion ;
- Nombre d'actions entreprises.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

5. Indiquer plus clairement dans les polices d'assurance quand le vélo est « co-assuré »

Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

La communication doit être transparente et claire pour le consommateur lorsque le vélo est co-assuré dans la police d'assurance avec l'inventaire du ménage ou l'assurance automobile (responsabilité civile).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Lors de la souscription de ces polices d'assurance, le consommateur exclut les éventuelles conséquences graves et est conscient que le vélo peut également être inclus dans ces polices d'assurance.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

2. + sûr sur la route

6. Identifier des pistes pour rendre les déplacements à vélo plus sûrs dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux de la Sécurité Routière

Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Afin d'augmenter la sécurité des citoyen.ne.s sur la route, le Ministre de la Mobilité s'est fixé comme objectif d'organiser les Etats Généraux de la Sécurité routière (« All for Zero ») en 2021. L'événement sera l'occasion de faire le bilan de la sécurité routière en Belgique et de proposer des nouvelles mesures concrètes pour cette législature.

Ces mesures concrètes seront rassemblées dans un Plan Fédéral de la Sécurité Routière. Le contenu de ce plan fera l'objet d'une large consultation des différentes autorités compétentes fédérales, des expert.e.s et des citoyen.ne.s.

L'opinion des citoyen.ne.s sera sollicitée sur les trois thématiques suivantes :

- Cohabiter sur la route ;
- Comportement à risque ;
- Contrôles, accompagnement et formation.

Le vélo n'est donc qu'un sujet parmi d'autres au sein du Plan Fédéral de la Sécurité Routière et lors des Etats Généraux de la Sécurité Routière.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Les échanges actifs entre l'ensemble des parties prenantes (politiques, administrations, expertes & citoyennes) mènent à des mesures concrètes qui rendent les déplacements à vélo plus sûrs.

Indicateur d'évaluation

- Finalisation du plan fédéral de sécurité routière (2021) ;
- Organisation de l'événement Etat Généraux (en automne 2021) ;
- Mesures concrètes qui en découlent (2021-2024).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. + sûr sur la route

7. Veiller au vélo sur le lieu de travail : sécurité et bien-être
Ministre de l'Economie et du Travail (Dermagne)

Les différents obstacles à l'utilisation du vélo pour le trajet domicile-travail doivent être supprimés ou, à tout le moins, atténués. Parmi ceux-ci, figurent notamment le rangement du vélo (et des éventuels accessoires ou vêtements adaptés) en toute sécurité au sein des locaux de l'employeur, la possibilité de changer de tenue et/ou de se rafraîchir, ainsi que la potentielle recharge de la batterie.
D'autres commodités ou aménagements du lieu de travail peuvent être envisagés en fonction des possibilités de l'entreprise et des besoins des travailleurs liés à des risques spécifiques.

Le Conseil National du Travail sera interrogé à ce propos en lui demandant d'associer le Conseil Supérieur pour la Prévention et la Protection au Travail. Le cadre réglementaire actuel est-il suffisant et comment pourrait-il être amélioré pour que le sujet soit pris en considération dans un maximum d'entreprises ?

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Augmenter le nombre de trajets à vélo.

Indicateur d'évaluation
- Quantifier l'évolution de la part des déplacements domicile - travail à vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

8. Lancer une étude par quartier militaire afin d'envisager l'installation de bornes de chargement pour les vélos électriques Ministre de la Défense (Dedonder)

En fonction de divers critères, un quartier peut investir localement et lancer, maintenir et développer des initiatives visant à promouvoir l'utilisation du vélo. Dans les grands quartiers militaires, des parkings à vélos sont déjà prévus et ceux-ci sont couverts dans la mesure du possible (cela concerne actuellement 31 quartiers avec un total de 231 places de stationnement couvertes). Une étude peut également être lancée afin d'envisager l'installation de bornes de chargement pour les vélos électriques.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Augmentation du nombre d'utilisateurs du vélo.

Indicateur d'évaluation
- Nombre de demandeurs de l'indemnité vélo ;
- Nombre d'études lancées ;
- Nombre de bornes de recharge pour vélos électriques placées.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. + sûr sur la route

9. Mieux intégrer la dimension vélo dans les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments Secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments (Michel)

La mesure vise à intégrer de manière plus systématique la dimension vélo dans les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments,

D'une part en profitant des nouveaux projets de rénovation ou de construction.
D'autre part en apportant des aménagements raisonnables aux bâtiments existants pour lesquels des projets de rénovation ne sont pas (encore) programmés.

Concrètement, il est proposé :

- d'effectuer une analyse systématique d'opportunité et de faisabilité de l'intégration de la dimension vélo tant pour les travailleurs que pour les visiteurs dans l'ensemble des projets de rénovation et de nouvelle construction; il s'agira en pratique, au moment de l'élaboration du cahier des charges, de prendre attitude afin de permettre à l'ensemble des travailleurs et des visiteurs qui le souhaitent de profiter d'infrastructures permettant de garer des vélos de façon sécurisée (arceaux), ainsi que des endroits de stockage pour le matériel (casiers pour les casques et batteries), ou encore l'installation de douches, en tenant compte des circonstances locales ;

- d'effectuer, le cas échéant avec les occupants, une analyse ciblée des besoins relatifs à la promotion du vélo sous forme de screening des bâtiments non-visés par un projet de rénovation, avec pour objectif d'ensuite pouvoir les équiper de manière adéquate ;

- de permettre à la Régie des bâtiments et aux occupants des bâtiments qu'elle gère, de recourir à un contrat-cadre d'aménagements en lien avec la pratique du vélo (arceaux, casiers, etc), facilitant une commande standardisée et rapide de ces fournitures ; contrat pouvant par exemple être lancé dans le cadre de la politique d'achats fédérale (arrêté royal 22 décembre 2017).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Normaliser l'inclusion du vélo dans les espaces publics.
- Offrir la possibilité de se rendre à vélo dans les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments.
- Encourager son usage en offrant une infrastructure sécuritaire et de qualité.

Indicateur d'évaluation

- L'évaluation se fera lors de l'installation effective des dispositifs sur les différents sites :
- Nombre de bâtiments équipés ;
- Nombre de dispositifs placés ;
- Nombre de clients de la Régie ayant fait appel au contrat-cadre.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

2. + sûr sur la route

10. Obtenir une vue d'ensemble de l'infrastructure existante (au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Il est demandé à chaque organisme fédéral de dresser un état des lieux des infrastructures existantes pour les cyclistes : douches, vestiaires, matériel de réparation, places, bornes de recharge, etc.

Cet inventaire sera réalisé en collaboration avec la Régie des Bâtiments et servira de point de départ pour déterminer les besoins de base par emplacement
(également en fonction de l'enquête – voir fiche « Sondage auprès des membres du personnel »)
avec au moins les éléments suivants :

- Nombre d'abris à vélos et type (vélo normal, vélo cargo, vélo électrique) avec des directives claires concernant la largeur du guidon, etc. ;
- Nombre de points de recharge et capacité ;
- Nombre de douches ;
- Nombre de casiers.

Sur cette base, il sera alors possible de déterminer où l'amélioration de l'infrastructure existante est appropriée.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Amélioration des infrastructures.

Indicateur d'évaluation
- Inventaire ;

- Evolution de l'infrastructure par une répétition de l'enquête.

.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

2. + sûr sur la route

11 Créer et améliorer l'offre de parking pour les vélos au Théâtre Royal de la Monnaie (TRM) Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

Le TRM a déjà entrepris, dans le cadre de sa volonté de s'inscrire dans une stratégie de durabilité, beaucoup d'initiatives pour le transport vers le lieu de travail de ses employés. Le TRM a un taux exceptionnel d'utilisation du transport en commun et on constate que de plus en plus d'employés prennent le vélo pour venir à leur lieu de travail.

Le TRM a un espace où les vélos peuvent être garés. Il sera étudié la manière dont le personnel peut être encore davantage sensibilisé à l'utilisation du vélo, notamment en veillant à ce qu'il y ait suffisamment de places sécurisées pour garer les vélos, de préférence sur la place de la Monnaie. Par ailleurs, une réflexion sera entamée sur la mise en place de bornes pour le chargement des vélos électriques. Tout cela sera notamment discuté lors de la conclusion du nouveau contrat de gestion.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Plus de visiteurs à vélos.

Indicateur d'évaluation
- Nombre de places de parking vélo sécurisées en surface ;
- Nombre de places de parking vélo en souterrain ;
- Nombre de bornes de recharges vélo en souterrain ;
- Communication au public des facilités de parking offertes pour les vélos par le TRM.

.
Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
Peu probable	x	x	x

2. + sûr sur la route

12. Etudier les possibilités de création et amélioration de l'offre de parking pour les vélos à BOZAR Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

Par le passé, BOZAR a déjà mené une réflexion sur les possibilités d'améliorer l'offre de stationnement sécurisé pour les vélos, tant de ses employés que de son public.

Malheureusement, cette réflexion fut interrompue pour diverses raisons dont, notamment, la survenue d'un incendie. Cet épisode malheureux a imposé de réorienter certaines priorités.
Pourtant, BOZAR, dans le cadre de sa volonté de s'inscrire dans une stratégie de durabilité, ne renonce pas à l'idée de pouvoir développer dans ses locaux ou à proximité immédiate de ses bâtiments, cette offre de parking pour les vélos de tous types (vélos cargos, vélos électriques...), tant pour ses propres besoins de fonctionnement que pour ses employés et son public.

BOZAR étudiera les possibilités de création et d'amélioration de l'offre de parking pour les vélos.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Plus de visiteurs à vélos.

Indicateur d'évaluation
- Mener une étude sur les possibilités de développer l'offre de parking pour les vélos des employés, de fonctionnement et du public.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

3. Tou.te.s à vélo

Rendre l'option vélo évidente et normale, parfois en jouant sur le côté symbolique

1. **Stimuler et faciliter l'utilisation de vélo de service de la police**
   Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

2. **Mettre en place une équipe cycliste à l'aéroport de Bruxelles-National**
   Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

3. **Rendre les livraisons de colis plus durables**
   Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)

4. **Faciliter l'utilisation du vélo par les femmes**
   Ministre de la Mobilité (Gilkinet) et Secrétaire d'État à l'Egalité des genres (Schlitz)

5. **S'engager à communiquer sur l'obligation d'assurance pour certains vélos**
   Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

6. **S'engager à communiquer sur la garantie légale et l'obligation de réparation**
   Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

7. **Sensibiliser les institutions participantes à la politique vélo (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

8. **Stimuler les déplacements professionnels à vélo (au sein de la Fonction Publique)**
   Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

9. **Promouvoir l'utilisation du vélo au sein de la Défense**
   Ministre de la Défense (Dedonder)

10. **Permettre le financement et la réalisation d'une nouvelle étude ADDICT visant à évaluer et développer des initiatives d'entreprises pour rendre les déplacements domicile-travail de leurs travailleurs plus durables**
    Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique (Dermine) et Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

11. **Intégrer le vélo dans le travail de Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes**
    Ministre de la Coopération au développement et de la politique des Grandes villes (Kitir)

12. **Ancrer le vélo dans les événements programmés par Bozar chaque année et en faire une large promotion auprès des citoyens**
    Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

13. **Lancer une campagne de communication #Justbike au sein de la Justice**
    Ministre de la Justice (Van Quickenborne)

14. **Lancer un défi mobilité au sein de la Régie des Bâtiments, en ce compris la cellule stratégique** Secrétaire d'État de la Régie des bâtiments (Michel)

3. Tou.te.s à vélo

1. Stimuler et faciliter l'utilisation de vélo de service de la police

Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

Stimuler et faciliter l'utilisation de vélo de service de la police, notamment tout terrain, dans le cadre philosophique et culturel de la Police intégrée, tel qu'il est exprimé dans le texte politique « Vers la Police d'excellence ».

La promotion du vélo tout terrain au sein des services de police est intégrée dans le développement de l'organisation. La création d'une équipe vélo est un plus, mais pas une nécessité.

Le groupe de travail au sein de la Commission Permanente de la Police Locale (CPPL) travaille sur les dossiers de reconnaissance de la formation « vélo de service tout-terrain » - dans la configuration de base et avancée - et sur la stimulation de la création d'un marché uniforme en ce qui concerne tous les aspects logistiques.

Le vélo de service tout terrain de la police est promu et devient un moyen d'effectuer des missions de police opérationnelles, en plus des éventuels déplacements administratifs qu'il permet. Les membres du personnel qui l'utilisent (ou doivent l'utiliser) le font dans un rôle de soutien, ou en exécution des tâches qui leur sont spécifiquement assignées, c'est-à-dire toutes les missions d'intervention possibles avec éventuellement une attention particulière pour les missions de circulation. Cela dépend de la vision du Chef de Corps (CC) et/ou du supérieur par rapport à l'organisation du service/corps de police.

Le dossier de reconnaissance de la formation accorde de l'attention (1) à la place et au rôle du fonctionnaire de police et de son véhicule dans l'organisation policière,
(2) à son attitude et à ses actions/comportements lorsqu'il est en contact avec le citoyen.

Les compétences de base en matière de techniques et de tactiques d'intervention, notamment celles liées à l'usage légitime de la force et de la violence, mais aussi les compétences en matière de communication et les premières réparations du véhicule sont abordées. Sont également abordées l'attitude par rapport à la manipulation prudente du matériel, mais aussi de la préparation physique et le bien-être.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Visibilité accrue du vélo dans nos rues.

Indicateur d'évaluation

- Nombre actuel d'agents de police, organisés en équipe ou non, travaillant (quotidiennement) avec un vélo de service tout terrain.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

2. Mettre en place une équipe cycliste à l'aéroport de Bruxelles-National

Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

L'intention est de mettre en place une brigade cycliste à la police aéronautique de Bruxelles-National. Les raisons sont :

- Le respect de l'environnement ;
- La rapidité d'action dans certains endroits difficiles d'accès ou non accessibles en véhicule (petites routes autour du tarmac, ...) ;
- La réduction de coûts (moins cher que les véhicules) ;
- Le mauvais état du parc de véhicules de la police aéronautique.
- Le projet est en cours : appel d'offres, rencontres avec les partenaires (dont BAC qui accueille le projet), analyses de risques, ...

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Plus de visibilité du vélo également dans les endroits où ce n'est pas évident.

Indicateur d'évaluation

- Création d'une brigade vélo à BruNat

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x		

3. Rendre les livraisons de colis plus durables

Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)

La demande croissante de colis signifie que des milliers de coursiers sont sur la route chaque jour. En plus des émissions de CO2 supplémentaires, les livraisons de colis causent souvent beaucoup de nuisances dans les villes et les communes. Le Ministre de La Poste et l'IBPT mettra en place une initiative pour examiner, avec le secteur, les universitaires et les organisations intéressées, comment rendre le commerce électronique en Belgique plus durable. Pour y parvenir, les opérateurs postaux/colis devront travailler sur des méthodes de livraison plus durables, telles que les vélos cargo, les camionnettes électriques et les distributeurs de colis. Moins d'émissions de CO2, moins de poussières fines et moins de camionnettes augmenteront la qualité de vie et l'accessibilité des cyclistes sur les routes belges dans les villes et communes.

Effet positif prévisionnel de la mesure et indicateur d'évaluation

- Identification des besoins et opportunités partagés ;

- Partage et extension des bonnes pratiques.

Indicateur d'évaluation

- PV de réunion ;

- Nombre d'actions entreprises.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

4. Faciliter l'utilisation du vélo par les femmes

Ministre de la Mobilité (Gilkinet) et Secrétaire d'État à l'Egalité des genres (Schlitz)

Malgré les multiples effets positifs environnementaux, sociétaux et physiques du vélo comme mode de déplacement, le nombre de femmes qui se déplacent à vélo en Belgique reste inférieur à celui des hommes. Selon l'enquête Monitor du SPF M&T* la part modale du vélo dans les déplacements est de 13 % pour les hommes et de 10 % pour les femmes. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour rendre plus accessible le vélo aux femmes. Pendant toute la législature, la Secrétaire d'Etat et le Ministre de la Mobilité prévoient une série de mesures pour ce faire.

Il est prévu entre autres d'organiser :

- une séance ad hoc de la Commission Vélo fédérale pour explorer le sujet (2021) ;
- une journée d'étude pour aller plus loin et pour définir des champs d'actions (2022) ;
- une visite de terrain lors de la Semaine de la Mobilité (2021) ;
- un appel à projets pour une activité sur le terrain qui rend visible les associations qui rendent plus accessible le vélo aux femmes (2022).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Une plus grande conscience de la nécessité de fournir un effort supplémentaire pour que plus de femmes puissent se déplacer à vélo.

Indicateur d'évaluation

- La réalisation des quatre mesures listées ci-dessus.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

* https://mobilit.belgium.be/fr/mobilite/mobilite_en_chiffres/enquetes_sur_la_mobilite_des_belges/monitor

5. S'engager à communiquer sur l'obligation d'assurance pour certains vélos

Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

Le vélo électrique a le vent en poupe. Toutefois, les consommateurs doivent également savoir qu'il existe certaines obligations en fonction du produit.

Cette mesure vise à informer le consommateur de l'obligation d'assurance.
Les vélos électriques diffèrent dans leur fonctionnement et les conditions d'assurance qui leur sont attachées sont différentes.

Une distinction peut être faite entre :
- Le vélo avec assistance au pédalage :
  > ces vélos ne sont pas soumis à l'assurance automobile obligatoire. La responsabilité pour ce type de vélo peut être couverte par l'assurance responsabilité civile familiale ou vie privée* .

- Le vélo avec assistance au démarrage ou au garage :
  > l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile automobile pour ce type de vélo dépend de la vitesse maximale du vélo. Dans la mesure où ce type de vélo ne dépasse pas 25 km/h du fait de la puissance mécanique, il n'y a pas d'obligation d'assurance. En revanche, l'assurance est obligatoire pour les bicyclettes qui dépassent une vitesse de 25 km/h en raison de la force mécanique. Dans ce cas, il est nécessaire de souscrire une assurance auto RC

Effet positif prévisionnel de la mesure

- En souscrivant ces assurances, le consommateur exclut la possibilité de conséquences graves.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x			

* https://economie.fgov.be/fr/themes/services-financiers/assurances/assurance-rc-familiale-ou-vie

6. S'engager à communiquer sur la garantie légale et l'obligation de réparation Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

Dans le document d'orientation de la Secrétaire d'État, la transparence est le fil conducteur.
Par cette mesure, nous souhaitons nous assurer que les consommateurs aient connaissance de leurs droits et soient pleinement informés. Si nécessaire, une nous pourrions indiquer le sens vers où aller.

Les consommateurs doivent savoir qu'ils jouissent de droits différents avant et après l'achat d'un vélo. La mesure proposée garantira que les consommateurs en soient conscients afin qu'ils puissent faire un choix en connaissance de cause. Lors de l'achat d'une bicyclette, le vendeur doit fournir au consommateur certaines informations sur le produit, le prix, les coûts supplémentaires, la garantie, etc.

Le Secrétaire d'État sensibilisera les consommateurs afin qu'ils sachent que les réparations peuvent être effectuées dans le cadre de la garantie légale. Lors de l'achat d'un bien de consommation, les consommateurs ont droit à la garantie légale : le vendeur doit fournir une garantie pour tout défaut de conformité du bien qui se révèlerait dans les deux ans suivant l'achat. Ils seront peut-être moins tentés d'acheter des vélos moins chers dans un autre pays hors de l'UE sur l'internet, où cette garantie fait souvent défaut. De cette manière, le revendeur local est également soutenu.

En outre, il sera également clairement indiqué ce que le consommateur doit faire si ces droits ne sont pas respectés :
- Hotline ;
-Options de résolution extrajudiciaire d'un litige de consommation par le biais du service du médiateur des consommateurs).

Effet positif prévisionnel de la mesure et indicateur d'évaluation

- Moins d'achats en ligne en dehors de l'UE ;

- Davantage de consommateurs font appel au mécanisme d'obligation de réparation ;

- Davantage de recours à la hotline ou au service de médiation pour faire valoir leurs droits de consommateurs.

Indicateur d'évaluation

- Ligne d'assistance téléphonique et dossiers du service du médiateur des consommateurs.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x			

7. Sensibiliser les institutions participantes à la politique vélo (au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Le réseau des Mobility Managers (mesure concernée) développe une démarche de sensibilisation avec au moins les éléments suivants :

- Actions de communication ;
- Efforts de formation (par exemple, une conduite sûre) ;
- Opportunités de tester des vélos ;
- Cartes cyclistes (en collaboration avec Bruxelles Mobilité).

Toutes les institutions participantes devront mettre à disposition un certain nombre d'outils de communication afin d'orienter la politique cycliste et de rendre ainsi le vélo plus attrayant. En outre, la communication disponible sera passée au crible (par exemple, dans une description d'itinéraire vers un bâtiment du gouvernement fédéral, on prêtera également attention aux pistes cyclables, aux parkings à vélos, etc.).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Augmentation de l'attractivité du vélo comme moyen de transport.

Indicateur d'évaluation

- Utilisation des abris à vélos ;
- Ratio allocations vélo accordées vs. le nombre de jours ouvrés (hors jours de télétravail).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

8. Stimuler les déplacements professionnels à vélo (au sein de la Fonction Publique)

Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

Des initiatives visant à promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail seront analysées (assurance contre le vol, abonnements pour les vélos partagés, etc.).

Effet positif prévisionnel de la mesure et indicateur d'évaluation

- Plus de membres du personnel utiliseront le vélo pour (une partie de) leur trajet domicile-travail.
- Plan avec des recommandations.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

9. Promouvoir l'utilisation du vélo au sein de la Défense

Ministre de la Défense (Dedonder)

Mener une campagne de communication/information visant la promotion de l'utilisation du vélo pour se rendre sur le lieu de travail (affiches, organisation "Fietsdag", ...).

Effet positif prévisionnel de la mesure

• Augmentation du nombre d'utilisateurs du vélo.

Indicateur d'évaluation

• Nombre de demandeurs de l'indemnité vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

10. Permettre le financement et la réalisation d'une nouvelle étude ADDICT visant à évaluer et développer des initiatives d'entreprises pour rendre les déplacements domicile-travail de leurs travailleurs plus durables

Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique (Dermine) et Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Faire financer et réaliser une nouvelle étude ADDICT.
La première étude ADDICT, réalisée entre 2007 et 2011, déjà réalisée dans le cadre des appels à projet

Belspo, avait pour but d'évaluer et de développer des initiatives d'entreprises pour rendre les déplacements domicile-travail de leurs travailleurs plus durables*.

Dix ans après, une actualisation de cette étude semble nécessaire.
Un nouvel appel à projet Belspo est donc envisagé.

Un accent particulier sera mis sur la pratique du vélo. L'évaluation de l'impact des différentes mesures prises par les entreprises permettra d'orienter les politiques des employeurs et des pouvoirs publics vers davantage d'utilisation des modes durables et en particulier du vélo.

Effet positif prévisionnel de la mesure

• Meilleure prise en compte du vélo dans les déplacements domicile-travail.

Indicateur d'évaluation

• Publication de l'appel à projet et lancement de l'étude ;

• Augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x		

* http://www.belspo.be/belspo/SSD/science/Reports/ADDICT%20F.pdf

11. Intégrer le vélo dans le travail de Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes

Ministre de la Coopération au développement et de la politique des Grandes villes (Kitir)

BIO et ENABEL – agences sous tutelle de la Ministre Kitir – développeront une politique cyclable et encourageront les déplacements à vélo. ENABEL mène déjà de nombreuses actions (elle a acheté 4 vélos électriques, ainsi qu'un vélo cargo pour remplacer la voiture de service du conducteur). Une politique de mobilité plus large sera également promue.

Un échange de bonnes pratiques entre les grandes villes sera prévu au niveau des responsables de la mobilité.

Une campagne de visibilité sera organisée (par exemple lors de la Journée du Vélo des Nations Unies).

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Augmentation de l'attractivité du vélo comme moyen de transport.

Indicateur d'évaluation

- Présence du vélo dans les actions de communication.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

12. Ancrer le vélo dans les événements programmés par Bozar chaque année et en faire une large promotion auprès des citoyens

Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

Bozar et son département Agora organisent chaque année une trentaine de débats et conférences sur des thèmes de société. La durabilité en est l'un des thèmes récurrents. En outre, la saison 2021-2022 est centrée sur le mouvement et la mobilité qui seront donc les thèmes principaux autour desquels seront articulées les activités de Bozar. La promotion de la saison et de la thématique sera transmise au grand public par les différents canaux de communication de Bozar (affiches, presse et médias, site web, réseaux sociaux, etc) afin d'atteindre le plus grand nombre de citoyens.

Dans ce cadre, Bozar organisera en 2022-2024, chaque année, un certain nombre (1-2) d'événements sur la mobilité durable, avec un accent particulier sur la promotion et la sensibilisation à l'utilisation du vélo dans la ville.

Les événements s'articuleront autour d'une conférence ou d'un débat, d'une intervention artistique (par des artistes sensibles et s'intéressant aux questions de durabilité), ou de promenades artistiques à vélo.

L'un des événements pourrait prendre la forme d'une « Live Library on the Bike ». Il s'agit d'une promenade reliant plusieurs lieux dans Bruxelles où des artistes, des intellectuels et des chercheurs recevraient les citoyens faisant la promenade à vélo, pour une rencontre, une discussion, une intervention ou une performance artistique.

Bozar se fixe des objectifs :
- Participation de ca. 200 citoyens par événement ;
- 1-2 événement(s) par an ;
- Sensibilisation numérique : 5000 citoyens par événement

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Sensibilisation des différents citoyens par le biais de l'art et de la culture

Indicateur d'évaluation
• Nombre d'événements organisés par an ;

• Nombre de participants par événement ;

• Nombre de citoyens touché par la sensibilisation numérique.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

13. Lancer une campagne de communication #Justbike au sein de la Justice

Ministre de la Justice (Van Quickenborne)

Sous le hashtag #justbike, le SPF Justice travaille pendant la semaine de la mobilité pour promouvoir le vélo comme mode de transport pour les déplacements domicile-travail. En outre, l'intranet du SPF Justice accorde une plus grande attention aux vélos partagés et aux itinéraires sûrs, par exemple de la gare au bureau.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Mettre le personnel du SPF Justice sur leurs vélos.

Indicateur d'évaluation

- Le suivi peut se faire sur la base des indemnités vélo versées.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

14. Lancer un défi mobilité au sein de la Régie des Bâtiments, en ce compris la cellule stratégique

Secrétaire d'État de la Régie des bâtiments (Michel)

Chaque année, pendant la semaine de la mobilité, la Régie des Bâtiments, en ce compris sa cellule stratégique, se verra proposer un défi mobilité axé sur l'utilisation du vélo.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Rendre l'utilisation du vélo normale et ludique ;
- Partage d'expérience et team building .

Indicateur d'évaluation

- Taux de participation au challenge ;
- Taux de nouveaux usagers.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
	x	x	x

Mesures complémentaires

1. **Les assurances maladie à vélo** Ministre de la Santé publique (Vandenbroucke)

2. **Créer une Commission Vélo fédérale afin de concerter une politique vélo avec les autres niveaux de pouvoirs compétents** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

3. **Lancer des études pour mieux guider la politique belge en matière de mobilité vélo** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

4. **Produire des statistiques détaillées au niveau national sur l'utilisation du vélo et les tendances** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

5. **Centraliser sur le site du SPF Economie les informations relatives aux aides aux PME liées à la transition écologique, incluant les aides liées à la mobilité durable**
Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME (Clarinval)

6. **Renforcer la prise en compte du vélo au niveau de la politique internationale en matière de Mobilité** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

7. **Lancer une étude sur la circularité du vélo**
Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable (Khattabi)

8. **Cartographier les bonnes pratiques au sein de Fedasil**
Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

Mesures complémentaires

1. Les assurances maladie à vélo Ministre de la Santé publique (Vandenbroucke)

Les caisses d'assurance maladie sont invitées à communiquer activement avec leurs membres et au sein de leur propre organisation afin de promouvoir l'utilisation du vélo

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Sensibilisation des adhérents des caisses d'assurance maladie à l'usage du vélo.

Indicateur d'évaluation
- La présence du vélo dans la communication.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

2. Créer une Commission Vélo fédérale afin de concerter une politique vélo avec les autres niveaux de pouvoirs compétents Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Le SPF Mobilité et Transports, à l'initiative de la cellule stratégique et politiques transversales, a transformé début 2021 un groupe de travail existant en une véritable Commission Vélo. Les membres sont les managers vélo des trois Régions et du fédéral et quatre associations vélo (Fietsersbond, Fietsberaad, Pro Velo et Gracq). La Commission permettra des échanges et la formulation de recommandations aux quatre ministres membres de la CIM Mobilité. Pour la Commission Vélo, il s'agit de pérenniser le format et d'en faire LE lieu pour les échanges interfédéraux en matière de politique vélo.

En plus des séances régulières, des commissions thématiques ad hoc sont également prévues.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- La politique fédérale et régionale en termes de mobilité vélo est plus coordonnée et plus adaptée.

Indicateur d'évaluation
- Fréquence des réunions (classiques et ad hoc), recommandations.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

Mesures complémentaires

3. Lancer des études pour mieux guider la politique belge en matière de mobilité vélo Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Une politique ambitieuse en termes de mobilité se base sur des études scientifiques.

La collecte et l'analyse de données est donc indispensable. Le Ministre de la Mobilité a lancé une série d'études auprès de Vias Institute dont les premiers résultats sont attendus en 2021 et 2022 :
a) les effets économiques du vélo et analyse coûts-bénéfices pour la société,
b) analyse d'accidents en partenariat avec des hôpitaux,
c) analyse d'accidents avec e-bikes et speed pedelecs,
d) mesurer le comportement et les distances lors de dépassements, et
e) la sécurité routière vue par les enfants.
D'autres études en lien avec le vélo, telles que la cohabitation vélos & rails de tram ou dont le contenu est encore à définir, seront envisagées pour les années 2023 et 2024.

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Diminuer le nombre d'accidents avec des vélos et avec des e-bikes grâce à une meilleure connaissance des causes d'accidents ;

- Promouvoir la mobilité active en ayant une meilleure connaissance de la plus-value sociétale apportée par le vélo.

Indicateur d'évaluation
- Réalisation des études mentionnées et mise à disposition des conclusions.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

4. Produire des statistiques détaillées au niveau national sur l'utilisation du vélo et les tendances Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Ces statistiques seront élaborées, par le SPF Mobilité et Transports, à la fois sur base d'enquêtes thématiques portant sur le vélo et par des enquêtes plus générales : Monitor* et Diagnostic des déplacements domicile travail**

Effet positif prévisionnel de la mesure
- Avoir des bases empiriques pour guider la politique vélo à venir.

Indicateur d'évaluation
- Nombre d'enquêtes menées.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

*** https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/partie_mobilite_novembre_2019_final.pdf**
**** https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/final_report_wwv_2017-2018fr_0.pdf**

Mesures complémentaires

5. Centraliser sur le site du SPF Economie les informations relatives aux aides aux PME liées à la transition écologique, incluant les aides liées à la mobilité durable

Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME (Clarinval)

La mesure vise à centraliser sur le site du SPF Economie les informations relatives aux aides aux PME liées à la transition écologique, incluant les aides liées à la mobilité durable.

Le site du SPF Economie pourrait reprendre diverses informations relatives à la mobilité durable, en concertation avec le SPF Mobilité et le SPF Finances. La page, nouvellement créée, ne se limitera toutefois pas à la mobilité durable mais reprendra également les aides fédérales liées à la transition écologique et auxquelles les PME peuvent prétendre (voire un renvoi vers les aides régionales également). Le cas échéant, des initiatives et projets tournés vers les PME (et sur un sujet similaire) pourront être repris également afin d'attirer l'attention des visiteurs de la page sur ceux-ci.

Concrètement, la page serait créée sous la rubrique « Entreprises » > « Economie durable » (https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises). Elle serait nommée « Actions et accompagnement des PME vers une transition durable ». Son contenu devra être régulièrement mis à jour et le plus clair et didactique possible. Les visiteurs devront trouver facilement la page sur le site du SPF Economie et l'information souhaitée.

Effet positif prévisionnel de la mesure

• Les PME sont informées sur les aides liées à la transition écologique, incluant celles liées à la mobilité durable, en vue d'y recourir le cas échéant.

Indicateur d'évaluation

• Indicateurs utilisés : informations sur le nombre de visites, le nombre de visiteurs, d'où viennent les internautes (moteur de recherche, médias sociaux, etc.).

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
TBD	TBD	TBD	TBD

Mesures complémentaires

6. Renforcer la prise en compte du vélo au niveau de la politique internationale en matière de Mobilité Ministre de la Mobilité (Gilkinet)

Le ministre de la Mobilité :
- prend la parole lors des sommets européens ;
- met les dossiers sur l'agenda européen ;
- forge des alliances ;
- rencontre ses homologues ;
- sensibilise ses collègues du gouvernement.

Ceci afin que le vélo soit mieux pris en compte dans la politique européenne.
La mise en œuvre se fera aussi bien via les propositions législatives en filière transport comme par exemple la révision des TEN-T guidelines en accord avec les régions, les avis sur les documents stratégiques tels que "Smart and Sustainable Mobility Strategy" que dans d'autres filières avec la collaboration d'autres SPF.

Effet positif prévisionnel de la mesure
• Le vélo est mieux pris en compte au niveau international.

Indicateur d'évaluation
• Les Etats membres de l'Union Européenne reçoivent davantage de soutien pour leur politique en matière du vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x

Mesures complémentaires

7. Lancer une étude sur la circularité du vélo

Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable (Khattabi)

Le vélo et le vélo électrique sont des alternatives précieuses à la voiture en termes d'environnement et de climat. Cependant, la production de vélos, et surtout de vélos électriques, consomme des matières premières (essentielles).

Il est donc important de veiller à ce que les vélos et les vélos électriques puissent être facilement réparés et, lorsque cela n'est plus possible, que les matières premières qu'ils contiennent puissent être facilement réutilisées et/ou recyclées.

La circularité réduit l'impact négatif de l'extraction des matières premières et offre des opportunités commerciales en Belgique. En ce qui concerne le vélo électrique, une chaîne de valeur circulaire pour les batteries est particulièrement importante car les matières premières nécessaires aux batteries ne sont pas extraites en Belgique (ni en Europe).

Afin de prendre des mesures décisives pour accroître la circularité dans l'industrie du vélo, il est important de faire le point sur la situation actuelle en Belgique. Le cabinet Khattabi va donc entamer un dialogue avec le secteur et lancer et financer une étude pour enquêter sur ce point.

En septembre 2021, plusieurs parties prenantes belges et internationales sont invitées à donner leur avis sur la portée de cette étude et sur la circularité du secteur du vélo en général. Peu après, un cahier des charges sera établi en collaboration avec l'administration, après quoi l'étude sera lancée.

L'intention est de formuler ensuite des recommandations à l'intention de tous les acteurs concernés, sur la base des résultats de cette étude.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- En fournissant un savoir-faire et en sensibilisant les différents acteurs, la circularité jouera un rôle plus central dans l'industrie du vélo en Belgique.

Indicateur d'évaluation

- La sensibilisation des consommateurs à la circularité a augmenté (enquête ?) ;
- Les producteurs fournissent des services plus durables et circulaires (liste des nouvelles initiatives) ;
- Le gouvernement fédéral mettra en œuvre des propositions d'actions suite à l'étude.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x		

Mesures complémentaires

8. Cartographier les bonnes pratiques au sein de Fedasil

Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

Fedasil va cartographier les bonnes pratiques qui existent dans les centres d'accueil et verra comment celles-ci peuvent être étendues à d'autres centres.

Effet positif prévisionnel de la mesure

- Diffuser les connaissances entre les centres d'accueil et partager les bonnes pratiques.

Indicateur d'évaluation

- Un aperçu clair de ce qui existe dans les centres d'accueil autour du thème du vélo.

Année(s) de mise en œuvre

2021	2022	2023	2024
x	x	x	x